

SC-4239H

SECTION 1. IDENTIFICATION	
Indicateur du produit	Polyamine
Autres moyens d'identification	SC-4239H
Usage recommandé	Agent de polymérisation
Restrictions d'utilisation	Inconnu
Indicateur du fournisseur	SEALCHEM INDUSTRIES INC. 11480 4e Avenue Rivière des Prairies, Québec Canada H1E 3A6 Web: www.sealchem.com
No. 24-hres	1-613-996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Classification	Toxicité aiguë Oral et cutanée Catégorie 4 Irritation de la peau Catégorie 2 Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée Catégorie 1 Liquides Pyrophoriques Catégorie 1
Éléments d'étiquetage	
	
Mention d'avertissement Danger	
Mention(s) de(s) danger(s) H302 + H312: Nocif en cas d'ingestion ou de contact avec la peau. H315: Provoque une irritation de la peau. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H361: Susceptible d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.	
Conseil(s) de prudence <u>Prévention:</u> P201: Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202: Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. P261: Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le jet.	

P264: Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et les autres zones exposées après manipulation.
 P270: Ne pas boire ni fumer lorsque vous utilisez ce produit.
 P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être retirés du lieu de travail.
 P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de protection
 P402 + 405 + P235: Entreposer dans un endroit frais et sec.
 P411: Conserver à une température ne dépassant pas le point de congélation.
 P391: Collecter les déversements
 P501: Éliminer le contenu / conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.
Intervention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
 P308 + P313: si exposé ou concerné: Consulter un médecin.
 P310: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
 P330: Rincer la bouche.
 P302 + P352: en cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau
 P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer.
 P313 + P333 + P337: Consulter un médecin: En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée ou Si l'irritation oculaire persiste

Autres dangers: Tenir à l'écart des enfants et des animaux

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	% par poids	Autres identificateurs LD 50 (ORAL-RAT) (mg/kg)
Mélange alkylé carbomocyclique de poly-aza-alcanes hydrognés	1173092-74-4	80-100	5000

Notes: N'est pas applicable

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation:

Enlever le patient à l'air frais. Administrer de la bouche à la bouche si le patient ne respire pas. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si vous vous sentez mal.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Donner deux verres d'eau pour la dilution. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation:

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

En cas de contact avec la peau:

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation de la peau. L'exposition peut provoquer une réaction allergique

En cas de contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

En cas d'ingestion:

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

Instructions particulières:

Si un médecin ou une assistance médicale est nécessaire, munir le contenant ou l'étiquette.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, mousse appropriée, jet d'eau, poudre chimique sèche.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Le gaz ammoniac peut être libéré à des températures élevées. En cas de combustion incomplète, une formation accrue d'oxydes d'azote (NOx) est à prévoir. Une combustion incomplète peut former du monoxyde de carbone. Peut générer de l'ammoniac gazeux. Peut produire des gaz toxiques d'oxyde d'azote. La combustion produit des fumées nocives et toxiques. Le personnel aval doit être évacué. Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

En tant que précaution générale, prenez des précautions individuelles pour ne pas respirer les gaz, les vapeurs ou les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. En cas d'urgence, évacuer tout personnel inutile.

En tant que précaution pour l'environnement, éviter les déversements dans les égouts, les eaux publiques et ne pas pénétrer dans le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement, assurer une ventilation adéquate et absorber tout déversement avec des liants liquides inertes et éliminer les déchets en toute sécurité

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Porter une protection respiratoire lors de la manipulation. Éviter le contact corporel avec les récipients à moins de porter un équipement de protection individuelle approprié. Porter une protection respiratoire lors de la manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver entreposé conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Tous les vêtements de protection doivent être propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures d'ingénierie ou les contrôles et les recommandations d'EPP ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à chaque situation.

Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes sous

<http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL		AIHA® WEEL®	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond	TWA 8h	TWA courte durée [C]

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation locale requise. L'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par une ventilation locale ou générale. Prévoir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition permise. Des fontaines d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle



Mesures générales

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne pas le laisser sortir du lieu de travail. Nettoyez les mains et les peaux exposées après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux et du visage

Utiliser des lunettes de sécurité hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux qui sont résistants aux produits chimiques

Protection de la peau

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Porter des vêtements imperméables, si nécessaire, afin de ne pas entrer en contact avec le produit.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

SECTION 9. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Apparence	Liquide légèrement ambre
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	N.A. (acétate de butyle = 1) N.A. (acétate d'éthyle = 1)
Inflamabilité(solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'Inflamabilité ou d'Explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'Inflamabilité ou d'Explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative (eau = 1)	1,00
Solubilité	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter la lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées et basses.
Matériaux incompatibles	<p>PRUDENCE! Les N-nitrosamines, dont beaucoup sont connus pour être des substances cancérigènes puissantes, peuvent être formées lorsque le produit entre en contact avec de l'acide nitreux, des nitrites ou des atmosphères ayant des concentrations élevées en oxyde nitreux.</p> <ul style="list-style-type: none">• Acide nitreux et autres agents nitreux.• Les acides organiques (c'est-à-dire l'acide acétique, l'acide citrique, etc.)• Acides minéraux• L'hypochlorite de sodium• La réaction avec des peroxydes peut entraîner une décomposition violente du peroxyde pouvant créer une explosion. Agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	L'acide nitrique, l'ammoniac, les oxydes d'azote (NOx) L'oxyde d'azote peut réagir avec les vapeurs d'eau pour former de l'acide nitrique corrosif. Monoxyde de carbone (CO2) Nitrosamine.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'administration probables

Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.

Toxicité aiguë

Oral: Nocif en cas d'ingestion.

Cutané: Nocif par contact avec la peau.

Données LD50 and LC50 Data

Indisponible

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Danger par aspiration

Non classé en fonction des données disponibles.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peau, yeux, système nerveux central, système respiratoire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes ayant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un œdème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut causer C.N.S. Dépression avec des symptômes de nausées, étourdissements, somnolence, étourdissements, perte de coordination

Cancérogénicité

Inconnu

Nom chimique	CIRC	ACGIH [®]	NTP	OSHA

Toxicité pour la reproduction

Susceptible d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classés

Effets d'interaction: Non classés

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce n'est pas exigé par le SIMDUT

Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Methodes d'élimination des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

PIN : UN 2735

Classe Primaire: 8

Groupe d'emballage : II

Description TMD : Amines, Liquide Corrosif N.S.A (Amines cyclo aliphatiques)

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS

Non exigé par la réglementation canadienne.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de Préparation 25 janvier 2017

Date de la plus récente version révisée 1 juin 2014

Indicateurs de révisions L'ensemble du MSDS a été modifié le 25 janvier 2017 pour être conforme au SIMDUT 2015, qui incorpore le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les milieux de travail au Canada.

Références

1. Fiches d'information CHOHS Septembre 2016 © CCHST 2016
2. Fiche (s) de sécurité du (des) produit (s)

Avis: Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Sealchem ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Sealchem ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.